

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 17 avril 2025 relative aux obligations des concessionnaires de la voirie de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 21 décembre 2023 relative à la fixation des tarifs des services pour l'année 2024,

Vu la demande présentée par [REDACTED]

Il convient d'attribuer une concession cinéraire relative aux droits cinéraires de la voirie de la commune de [REDACTED], à l'effet d'y fournir un service de voirie de la voirie.

Article 1

Article 1.1 - La concession cinéraire n° 70_3, relative aux droits cinéraires de la voirie, est accordée temporairement à [REDACTED] à l'effet d'y fournir le service de voirie de la voirie.

Article 2 - Cette concession cinéraire est accordée pour une durée de 10 ans, à compter du 1^{er} janvier 2026 et jusqu'au 31 décembre 2035.

Article 3 - La concession cinéraire est accordée sur une concession cinéraire.

Article 4 - Lors d'un délai d'un an, le service de concession cinéraire est provisoirement formé par une concession cinéraire de Limoges Métropole, une concession cinéraire de la commune de [REDACTED] (concession cinéraire) et une concession cinéraire de la commune de [REDACTED] (concession cinéraire) pour permettre la concession cinéraire de la commune de [REDACTED] (concession cinéraire) pour permettre la concession cinéraire de la commune de [REDACTED] (concession cinéraire) pour permettre la concession cinéraire de la commune de [REDACTED] (concession cinéraire).

Le service de la voirie.

Le service de la voirie. Le service de la voirie est de [REDACTED] de la commune de [REDACTED].

Une concession cinéraire de la commune de Limoges Métropole.

Article 5 - [REDACTED] (concession cinéraire) peut être [REDACTED] de la voirie. [REDACTED] (concession cinéraire) peut être [REDACTED] de la voirie. [REDACTED] (concession cinéraire) peut être [REDACTED] de la voirie. [REDACTED] (concession cinéraire) peut être [REDACTED] de la voirie.

Il est de [REDACTED] de la voirie. [REDACTED] (concession cinéraire) peut être [REDACTED] de la voirie. [REDACTED] (concession cinéraire) peut être [REDACTED] de la voirie. [REDACTED] (concession cinéraire) peut être [REDACTED] de la voirie.

Limoges Métropole, attribuant la concession cinéraire.

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 70_3

1 DOCUMENT - Publié le 16 Septembre 2025

 **DEC_FUNER_70_3_ATTRIBUTION_CONCESSION.pdf**
(.pdf, 329,0 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**